

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

André Messier, écrivain, l'Assembléon

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : { Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT  
{ \$1 PAR AN } { Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } { \$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** M. l'abbé Fernand Dupuis a été ordonné sous-diacre à Rome, par Son Eminence le Cardinal Monaco de la Valetta.—Etablissement d'une ferme-modèle, au Lac des Deux Montagnes, sous la direction des RR. Pères Trappistes; les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, ont largement contribué à cet établissement par le don d'au-delà de mille acres de terre; MM. les Sulpiciens demandent un emprunt de \$20,000 à la Législature, pour aider à l'organisation de cette ferme-modèle; MM. les députés Louis Beaubien, J. B. Dupuis et Chs-A. Champagne appuient cette demande.—Distribution d'engrais phosphates aux sociétés d'agriculture.—Compte-rendu d'une visite du Révd Père Lacasse à la Rivière-Ouelle.

**Causerie Agricole :** L'industrie fromagère dans la Province de Québec (Suite).—Choix d'un bon fromager.—Nécessité de faire du bon fromage, si l'on tient à lui faire une réputation qui nous permette de l'exporter sur les marchés étrangers.

**Sujets divers :** Les écoles d'agriculture; nécessité de maintenir celles actuellement établies dans la Province de Québec, à moins que l'on soit entièrement convaincu qu'elles ne remplissent pas le but pour lequel elles ont été établies.—Etablissement des cercles agricoles dans nos campagnes.—Le blé pour semence.—Plantation des pommes de terre.—Mourtrissures des arbres.—Les pommes de terre verdies à l'air.—Faut-il arroser les fraisiers.—Culture des racines pour les animaux.

**Choses et autres :** Conférence agricole donnée par M. le Notaire Tremblay, au Cercle agricole St-Isidore de St-Agapit de Beauvillage; témoignage d'estime offert au Révd M. T. Montminy, curé de cette paroisse.—Etablissement de fromageries dans la Province de Québec.—Achat d'animaux par l'Hon M. Cochrane.

**Recettes :** Guérison de la dysenterie et du tournis chez les oies.—Moyen pour préserver les pois des ravages des milots.—Moyen de se procurer des plans de melon.

## REVUE DE LA SEMAINE

— Nous avons appris avec plaisir qu'un ancien élève du Collège de Ste-Anne, M. l'abbé Fernand Dupuis, fils de J. B. Dupuis, écrivain, député de l'Islet, étudiant actuellement au Séminaire français à Rome, a été ordonné sous-diacre, le samedi saint, à St-Jean de Latran, par Son Eminence le Cardinal Vicaire Monaco de La Valetta.

Les journaux de Montréal annonçaient, il y a déjà quelque temps, que la communauté des RR. Pères Trappistes avait l'intention d'établir dans notre province un de leurs établissements; plusieurs des RR. Pères sont actuellement à Montréal dans ce but.

Dans le but d'établir une école d'agriculture pratique sous la direction de ces religieux, les MM. du Séminaire de St-Sulpice leur ont fait don de mille cinquante acres de terre au Lac des Deux-Montagnes, dont environ deux cents arpents sont défrichés.

Les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, afin de se mettre immédiatement à l'œuvre, viennent de s'adresser à la Législature pour obtenir \$10,000 à titre d'emprunt.

C'est l'honorable M. Beaubien qui s'était chargé d'appuyer leur demande, et voici l'extrait du discours qu'il prononça à l'Assemblée Législative, en cette occasion :

" Je désire faire quelques remarques qui ne pourraient être faites en un jour où il y aurait beaucoup de besogne à expédier. Je veux parler d'une maison qui a beaucoup fait pour aider la province de Québec non-seulement sous le rapport moral et intellectuel, mais encore sous le rapport matériel. On parle beaucoup de la colonisation, on a fait beaucoup pour cette œuvre, et j'ai contribué pour ma part à amener la création de voies de communication. Mais ce n'est pas tout d'avoir des chemins de fer, il faut avoir quelque chose à leur faire transporter, et le moyen d'arriver à ce résultat, c'est de favoriser le développement des

**PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.**

industries, surtout l'industrie agricole, la première de toutes nos industries.

"La maison dont j'ai parlé en commençant mes remarques, c'est le séminaire de Saint-Sulpice. Cette institution vient d'établir une nouvelle institution agricole qu'elle veut mettre sous la direction des Révérends Pères Trappistes, ces hommes qui figurent au premier rang parmi ceux qui possèdent au plus haut degré la science de l'agriculture pratique. Le séminaire de Saint-Sulpice leur donne une propriété de mille acres, sur laquelle se trouvent d'excellents pouvoirs d'eau. Je demande si dans les circonstances, nous ne devons pas nous aussi contribuer pour notre part à la création de la ferme-modèle que l'on veut fonder dans le beau comté si bien représenté par mon honorable ami M. Champagne.

"En Algérie, le gouvernement français a créé sous la direction des Pères Trappistes un établissement qui a donné les résultats les plus magnifiques. Aujourd'hui, cet établissement contient d'immenses vignobles, qui donnent des rendements très-considérables.

"L'établissement d'une ferme-modèle de ce genre au milieu de notre population, l'exemple qu'elle donnerait, produirait les meilleurs résultats pour notre classe agricole; lorsque nous aurons un établissement de ce genre nous pourrions envoyer de chaque paroisse deux ou trois jeunes gens auxquels nous dirions: "Vous ne voulez pas lire, vous voulez cultiver comme vos pères ont cultivé, venez et nous vous mettrons sous les yeux des exemples qui vous feront comprendre ces pratiques dont vous avez besoin. Nous vous mettrons sous la tutelle d'hommes qui vous feront comprendre ce que l'on trouve dans les sillons comme dans les terrains aurifères.

"Dans notre pays, où sont les propriétaires qui voudraient donner 1000 acres de terre à la cause de l'instruction agricole? C'est toujours le même dévouement qui préside dans cette institution qui a tant fait pour le pays.

"Le travail, c'est du capital, ce n'est pas l'exportation des grains qu'il nous faut, cette culture apparente du sol, c'est l'exportation des bestiaux qui convient à notre pays.

"Il faut changer notre mode de culture si nous voulons que notre population reste au pays, il faut que notre cultivateur apprenne à cultiver. Lorsqu'il saura cultiver convenablement, il n'y aura jamais assez de main-d'œuvre, nos ouvriers ne seront pas obligés d'aller demander du travail à l'étranger. En suivant les revues agricoles on a pu voir que les découvertes qui ont été faites nous permettent de couper l'herbe avant la floraison. C'est l'herbe des champs emmagasinée et conservée dans toute sa fraîcheur pendant l'hiver.

"De quelle importance ces découvertes ne seront-elles pas pour notre pays, où nous sommes obligés, quand même, par la rigueur de nos hivers, de tenir les animaux à l'étable, pendant de longs mois, si nous savons en tirer parti.

"Ce n'est pas là une question politique. Je n'ai aucun doute que nous soyons tous du même avis sur cette question. Je ne doute pas non plus des bonnes dispositions du Gouvernement. L'établissement immense d'Algérie n'était autrefois qu'un immense marais qu'on a asséché et qu'on a converti en terres

fertiles et ses vignobles rapportent aujourd'hui un revenu net de 3100,000. Ceci démontre le bien qu'une ferme modèle, établie par les RR. Pères Trappistes, produirait en ce pays."

"M. Dupuis, député de l'Islet, corrobore ce que disait l'Honorable M. Beaubien, et insiste fortement sur un encouragement pécuniaire que conque du Gouvernement, en faveur de l'agriculture. C'est un devoir pour lui, dit-il, d'accorder cet aide.

"L'offre généreuse des Révds MM. du Séminaire de Montréal, en mettant à la disposition d'une société d'hommes instruits et éminemment pratiques, une grande étendue de terre pour favoriser la colonisation et l'enseignement agricole, méritent non-seulement notre attention, mais encore notre gratitude. Cet acte de patriotisme et de dévouement de leur part pour faire bénéficier le pays, des connaissances et de l'expérience acquises à l'étranger par un système économique et progressif ne saurait trouver le pays indifférent, et obtiendra, je l'espère, l'encouragement qu'il mérite de cette Chambre."

M. Champagne, député des Deux-Montagnes, termine la discussion sur ce sujet, par les paroles suivantes:

"Avant que la Chambre s'ajourne, je demanderai la permission de faire quelques remarques au sujet de la question soulevée par mon honorable ami, le député d'Hochelega. Je dois dire d'abord que je concours pleinement dans les remarques faites par cet honorable député et l'honorable député de l'Islet. Je connais parfaitement le don qui vient d'être fait aux révérends Pères Trappistes, par le Séminaire de Montréal. C'est un don magnifique, digne des donateurs et des donataires. C'est une belle propriété contenant de 1000 à 1100 acres, et sur laquelle un moulin est déjà en opération. L'exemple qui serait donné par la culture améliorée qui sera faite sur la ferme modèle que l'on doit fonder prochainement, aura les meilleurs résultats. En encourageant l'avancement de l'agriculture dans le pays, nous remplissons un devoir sacré. Je sais que ce n'est pas à la Chambre à prendre l'initiative des dépenses d'argent. Je ne demande même pas que l'on fasse une dépense de cette nature.

"La propriété qui vient d'être donnée vaut au moins \$25,000, pourquoi le Gouvernement ne prêterait-il pas \$12,000 à \$13,000 à cette institution, laquelle somme serait remboursable au bout d'un certain nombre d'années; et, bien loin d'être une perte pour le pays, cette avance sera une source de richesse pour le pays."

*Distribution d'engrais phosphates aux sociétés d'agriculture.*—Le Conseil d'agriculture s'est réuni le 4 mai, à la demande du premier ministre, pour prendre en considération l'offre qui lui a été faite par le Gouvernement de distribuer aux sociétés d'agriculture le superphosphate qu'il fait venir de France et qui doit arriver à Québec dans quelques jours. Dans les quelques explications qu'il a données, l'hon. M. Chapleau a rappelé que durant la dernière exposition de Montréal, une des principales fabriques d'engrais chimiques de France lui avait fait l'offre de fournir, ce printemps, au Gouvernement, cinquante tonnes d'engrais complet au prix de \$26 la tonne, et d'établir dans la Province les usines nécessaires pour la fabrication de tout l'engrais phosphaté dont les sociétés

d'agriculture pourraient avoir besoin, engrais qu'ils s'engageaient de continuer à livrer pendant dix ans, au même prix de \$26 la tonne.

Convaincu de l'avantage qu'il y avait de saisir une occasion aussi favorable de faire connaître le profit que notre agriculture pourrait tirer de l'emploi de cet engrais et d'en introduire à la suite la fabrication dans la province, il avait réuni les membres du Conseil d'agriculture pour leur soumettre son projet. Fort de leur approbation, il avait accepté l'offre de la maison Dior, et, le 16 avril dernier, il avait été informé par dépêche de Granville, du départ du navire qui devait nous apporter les cinquante tonnes de goémon biphosphaté achetées par le Gouvernement.

Les compagnies sucrières qui commencent leurs cultures de betteraves, ce printemps, se sont adressés au Gouvernement pour obtenir cet engrais qu'ils trouvent beaucoup moins dispendieux et beaucoup plus riche que les superphosphates fabriqués soit au Canada, soit aux Etats Unis, à la différence du prix étant de près de \$10 par tonne en faveur du goémon biphosphaté. Mais le Gouvernement préfère donner suite à son idée première, et l'offrir aux sociétés d'agriculture, si le Conseil est d'avis que la distribution puisse s'en faire avantageusement parmi leurs membres, et le prix en être prélevé sur leur subvention ordinaire.

Cet engrais a été acheté sur analyse chimique et contient 36 parties de matières organiques, goémons et varechs, 1.93 d'azote, 5.60 d'acide phosphorique soluble, 2.50 d'acide phosphorique insoluble et 1.95 de sels alcalins. Quatre à cinq cents livres suffisent pour la fumure complète d'un arpent de terre et on l'applique de la même manière que le plâtre.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil d'agriculture a donné son entière approbation à l'initiative éclairée prise par le Gouvernement; mais vu l'époque déjà avancée de la saison, il a cru devoir recommander de restreindre la distribution du goémon biphosphaté à deux tonnes pour chaque société. Une résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité et une circulaire informant les sociétés d'agriculture de cette décision a été immédiatement dressée et va leur être expédiée dès aujourd'hui, afin de mettre leurs membres à même de participer à cet essai d'amélioration dans notre culture, dont nous attendons les meilleurs résultats. — *Communiqué.*

Visite du Révd Père Lacasse à la Rivière-Ouelle. — Le Révd Père Lacasse qui s'est fait Papôte de la colonisation, et dont la croisade patriotique est d'une si haute importance, était au milieu de nous le 1er mai.

Toute la paroisse répondant à son appel s'était réunie dans l'église pour entendre celui qui, depuis longtemps déjà, lui était connu pour un ami dévoué du Canada et un promoteur zélé de son avancement.

C'est à la suite des vêpres, après que le Saint Sacrement fut transporté à la sacristie, que le Révd Père commença son intéressante conférence.

Il s'éleva d'abord contre la cause première de notre pauvreté la mauvaise culture. Les terres qui rapportaient tant il y a trente ans sont maintenant épuisées. Il est urgent de changer de suite le vieux système qui appauvrit davantage notre sol et qui fait, qu'au lieu d'avoir neuf bons récoltes durant six années consécutives, nous en avons à peine deux bonnes, deux médiocres, les autres mauvaises.

La culture des légumes est un des meilleurs moyens d'améliorer les terres; elle fournit une excellente nourriture pour les animaux et donne un revenu considérable au cultivateur.

C'est ainsi qu'une vache nourrie aux légumes donnera du lait durant dix ou onze mois, préférablement à celle qui s'en

donne que pendant cinq à six mois, faute de paille convenable. D'ailleurs, ce qui est connu de tout le monde, c'est que plus on tire une vache par la queue, moins on la tire par les trayons. C'est là un principe qu'on se gardera d'oublier ici.

Il recommande donc énergiquement la culture des légumes, montrant que dans l'arrondissement de Valenciennes, qui est un peu plus petit que le comté de Kamouraska, là où il n'y avait que 900 vaches à lait il y a quelques années, on en compte 12,000 aujourd'hui, grâce à cette culture. Il nous cita aussi l'exemple de l'Ecosse, qui de pauvre qu'elle était, est devenue florissante par l'émulation qui s'établit entre ces cercles agricoles, tendant tous à l'amélioration des terres et au progrès de l'agriculture.

Puis passant au triste sujet de l'émigration, ce chancre qui dépeuple si rapidement nos campagnes, le Révd Père déplorait le malheur de ceux qui attirés, par de trompeuses promesses, vont se faire les esclaves d'un peuple étranger. Pauvres Canadiens, qui quittent un pays plein de ressources et d'avenir, qui disent adieu au clocher de leur village, pour aller exposer leur foi au milieu d'un peuple qui n'a d'autre dieu que l'argent, et perdre leur santé dans des travaux qui ruinent les meilleures constitutions et affaiblissent l'intelligence.

Combien est préférable le sort des courageux jeunes gens qui voulant avant tout rester canadiens et indépendants, suivent les traces glorieuses de leurs ancêtres et deviennent les rois de la forêt. A la suite d'un zèle pasteur, qui les encourage par ses paroles et les stimule par ses exemples, ils défrichent de nouvelles terres. Dieu bénit leurs efforts. Une humble chapelle s'élève au milieu de la nouvelle colonie. On souffre un peu durant les premiers mois, on s'ennuie du village natal, on mange de la galette, mais la santé n'en est que meilleure et l'âme plus tranquille. C'est ainsi qu'au lieu de s'expatrier on devient les fondateurs des nouvelles paroisses qui en peu d'années, seront florissantes, deviendront une source de richesses pour notre cher Canada et un sujet de légitime orgueil pour ceux qui, tout en servant leurs intérêts, auront servi ceux de la religion et de la patrie.

Voici un court résumé de la belle conférence qu'il nous a été donné d'entendre. Le Révd Père Lacasse peut se féliciter d'avoir répandu ici une semence qui portera ses fruits.

Aussi les cultivateurs de la Rivière-Ouelle lui garderont une profonde reconnaissance et mettront en pratique ses excellents conseils.

Rivière-Ouelle, 28 avril 1881. L'ARBOUSSIER.

CAUSERIE AGRICOLE

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

(Suite.)

Dans mon dernier article j'ai exposé brièvement et d'une manière générale les obligations et devoirs des principaux des propriétaires de fabriques de fromage. Il y a une autre obligation également essentielle pour eux — c'est le choix d'un bon fromager. On devrait être strict sur ce point, et n'engager qu'avec les meilleures preuves de capacités.

Les difficultés journalières qui se présentent, on peut dire toujours modifiées par une foule de circonstances, doivent toujours trouver leur remède dans l'expérience attentive du fromager. Un jour, c'est du lait parfaitement frais; le lendemain, la proportion du vieux lait, mêlé à celui du matin, se trouve changée; ou bien une certaine partie du vieux lait aura été plus mal conservée que celle de la veille, ça sera la température du lait qui aura varié, ou celle de l'air extérieur, etc. Toutes ces circonstances qui peuvent varier à l'infini, exigent des modifications ou conséquences dans les préparations, dans la recette, la cuisson, etc. Et l'œil expérimenté d'un fromager les saisit au point.



Cette question conduit assez naturellement à une autre dont on fait généralement un grave oubli.

Ce sont les chambres où sèche le fromage. Par un défaut de construction convenable, il arrive qu'un fromage bien fait et qui aurait pu être de première qualité devient, en séchant, inférieur, quelquefois très-inférieur. Ses chambres à sécher le fromage doivent être faites de manière qu'on y puisse, en tout temps, contrôler la température, dont les effets ont tant d'influence sur les opérations chimiques nécessaires qui se produisent imperceptiblement, graduellement, lentement et jusqu'au centre d'un fromage de 50 à 60 livres.

On ne saurait assez insister sur cette condition, autant, sans aucun doute, que sur les capacités du fromager.

Le but de ces articles n'a pas été, de ma part, de fournir au public un traité sur l'industrie fromagère. J'ai seulement voulu mettre sous ses yeux quelques unes des conditions essentielles aux bonnes fromageries, afin de lui permettre de mieux voir le mal qui va s'aggravant. En effet peu de gens, parmi ceux qui se lancent dans cette industrie, ont fait des études consciencieuses en cette matière. Un homme a-t-il \$300 ou \$400 dans sa poche qu'il rêve une fromagerie. Il se dit: il n'y en a pas dans la paroisse; ça ne coûte pas bien cher; on dit que ça paye bien: 200 ou 300 vaches pour commencer vous met en poche de trois à quatre cents piastres, et ça va toujours en augmentant avec le nombre et la qualité des vaches; il y a juste pour favoriser mon projet, telle maison ou tel hangar abandonné; dans telle paroisse, il y a tout un matériel de fromagerie à vendre à bon marché.

Naturellement ça doit être à bon marché, puisque ça ne sert plus. On bat la caisse; la paroisse s'en émeut, tout le monde veut voir cela, on s'assemble, on s'organise, et voilà l'industrie implantée dans la municipalité. Qui ne reconnaît pas, dans cette courte peinture, l'origine des trois quarts de nos fromageries Bas-Canadiennes?

Quant au fromager, on y songe que lorsqu'il ne manque que lui pour compléter l'attirail.

Depuis trois ans que, pour des raisons toutes personnelles, je change de fromager, je n'en ai pas engagé un seul, sans aller à Montréal consulter les commerçants sur la valeur des divers fromagers disponibles dans notre province. A quel chiffre pense-t-on que s'est élevée la liste qu'on m'a fournie de ce qu'on peut appeler de bons fromagers? La plus grosse liste a été jusqu'à trois. C'est celle de cette année. Tout le monde va croire qu'avec le nombre de fromageries montées cette année, dans cette partie-ci de notre province, ces trois fromagers ont dû vendre chèrement leur salaire. Ecoutez: Au commencement de février dernier, Messieurs Houle et Morin de Gentilly, m'ont demandé si je pouvais leur fournir un bon fromager. J'écrivis de suite, mais sans espoir, à l'un de ces trois fromagers qui n'étaient pas engagé encore en janvier, ce que je savais. Il me répondit qu'il était disponible. De sorte que Gentilly, quo je félicite, va posséder un excellent fromager.

Mais comme on voit, il n'y a pas eu de presse. Evidemment, on n'est pas en général, assez difficile sur ce qu'il y a d'essentiel dans une bonne fromagerie.

Et j'ai vu assez de fromageries pour me convaincre que tout le reste est à l'avenant.

Qu'importe, me dirait-on, si notre fromagerie fournit du bon fromage, si nous vendons ce produit aussi cher que celui que toutes les autres fromageries, si surtout nous le vendons aussi bien que celui de votre fromagerie si bien tenue, où tout est selon le progrès!

Devant la foule, un pareil argument confondrait toutes mes théories; je le comprends. Mais raisonnons seulement un instant: D'abord, êtes-vous sûr que vous faites du bon fromage? Qui vous le dit? C'est évidemment parce que vous avez vendu au prix des autres fromageries. Or cela ne veut pas dire que votre fromage était bon.

*Esprit de routine et d'imitation!* on l'a dit à Ingersoll, disons-le ici. Ce n'est pas à Montréal qu'on vous a dit que votre fromage était bon, à moins que vous n'apparteniez à l'une de ces trop rares exceptions qu'on connaît bien à Montréal.

Interrogez les fromagers comme les cultivateurs sur la valeur et le bon fonctionnement de leurs fromageries respectives:—ils vous répondent qu'ils font du fromage sans réplique, de première qualité. C'est bien. Mais maintenant veut-on avoir une illustration de ce tableau, tel qu'il est réellement? Je donne la parole à Monsieur Lunan, marchand-épicier, de Sorel, bien connu par sa compétence en cette matière:—  
" Dans le cours de l'été dernier, dit-il (1880), j'ai eu occasion de monter à Montréal sur le même bateau que les directeurs de votre fromagerie qui s'en allaient livrer une certaine quantité de meules pour mon commerce à Sorel. J'avais eu le soin de prendre le nom du marchand à qui ce fromage était vendu. Le lendemain, j'allai à son magasin, et je demandai du fromage de La Baie. Il n'y en a pas m'a-t-on répondu. Mais, n'en avez-vous pas reçu ce matin? Nous n'en avons reçu quo d'Ontario, aujourd'hui. J'examinai ce fromage d'Ontario, fait à La Baie, car je le reconnaissais, on l'estimait à une plus haute cote de celui d'Ontario. Et M. Lunan ajouta:

" C'est ainsi que font tous les marchands, quand il leur arrive un bon lot de fromage de Québec; ils le classent parmi celui d'Ontario. Autrement ils ne le vendraient pas ce qu'il vaut."

Peut-on établir d'une manière plus évidente, la mauvaise réputation du fromage Bas-Canadien?

Non: *Pourvu qu'on vende aussi cher que les autres* n'est pas la mesure d'un bon fromage.

Faire comme les autres, encore une fois, n'est pas une preuve que c'est bien faire, ou que c'est faire ce qu'il y a de possible, de mieux, de nécessaire pour tirer de l'industrie fromagère tout le profit qu'elle peut rendre au point de vue économique et national. Mais c'est bien faire de la routine et de l'imitation; et on meurt de cela!

Quant à ma fromagerie, je suis loin de consentir à ce qu'elle soit tenue pour une justification des fromageries en général. Je puis ne pas vendre plus cher que les autres, on peut vendre autant que moi.

J'ai parlé de petites fromageries, des petits patrons, etc. Je pensais que tout le monde comprendrait. Par *petits patrons* je n'ai pas voulu désigner injurieusement les gens qui n'ont que peu de lait à fournir aux fromageries, quoi qu'en ait dit, à la porte de l'église, certaine personne qui possède nominalement une

part, dans la fabrique, du village de La Baie. Cette personne, dont la charité et le respect de la vérité me sont familièrement connues, eut-elle une tonne de lait à fournir, chaque jour, sera toujours un petit patron; un petit fabriquant. Voilà une définition toute vivante de l'expression inculquée.

Quant aux fromagers de La Baie, je crois que la plupart d'entre eux sont des fromagers très capables. Cette déclaration va ôter un bâton à mon ancien ami. J'en serais très fâché pour lui, si je ne connaissais ses ressources.

Dans mes écrits, je n'ai pas visé à atteindre les fromageries de La Baie plus que les autres; je n'ai rien dit avec l'intention d'offenser qui que ce soit personnellement. — Mais, je savais que cette année il n'y avait que très peu de bons fromagers connus, en disponibilité; que cependant on allait voir surgir, ce printemps, un nombre considérable de fromageries dont le résultat peu douteux m'effrayait. — Voilà ce qui m'a induit à écrire. — Non, — mon associé et moi avons implanté simplement cette industrie dans La Baie, nous l'avons mise dans les mœurs à grands frais; et sous de misérables circonstances, on nous a enlevé une grande partie de ce champ que nous avions nous-mêmes défriché. Nous nous en sommes plaint dans le temps — mais jamais depuis. — Et mes confrères du village savent bien que si nous avions eu leur esprit guerrier, l'occasion ne nous a jamais manquée, de leur part, pour en fournir des preuves.

Et ici, je le dis pour La Baie comme pour toutes les autres paroisses, c'est une des funestes conséquences de la multiplicité des fromageries dans une paroisse. En effet, au lieu de produire cette salutaire émulation qui conduit au perfectionnement, on s'épuise en mille moyens déloyaux à grossir sa petite part de patronage aux dépens des autres fabricants. Que voulez vous qu'on parle d'améliorations fréquentes aussi fréquentes qu'il le faudrait pour l'avancement de l'industrie, quand le patronage d'une paroisse, divisé en quatre, cinq ou six parties, laisse aux fromagers, après dépenses payées, à peine de quoi les faire vivre jusqu'au printemps suivant. On conçoit assez facilement que de tels fromagers n'éprouvent pas de passion violente pour faire la dépense de courir aux assemblées, et aux conventions de fromagers; payer pour renseignements de toutes sortes; faire l'achat d'instruments nouveaux, ou courir le risque d'une épreuve de recettes ou système nouveaux. Voilà pour les fromagers. Et déjà les intérêts des patrons se trouvent, en cela, fort compromis. Mais je suppose que le fromage de ces diverses fabriques soit tout bon, et de valeur à peu près égale. Vous trouverez chez un, des fromages très gros, colorés, selon une recette particulière; chez l'autre, le volume est un peu plus petit, la couleur est plus ou moins prononcée; dans un troisième atelier, c'est un fromage plus sec, plus cuit, et encore différent soit dans la forme, soit dans le volume, la couleur, etc. et ainsi de suite. — (A suivre)

#### Les écoles d'agriculture.

Dans le cours des débats sur le discours du Trône, à l'Assemblée Législative, l'Honorable M. Joly faisait les observations suivantes, sur la question des écoles d'agriculture:

"L'agriculture a fait des progrès, mais pour que ces progrès soient plus marqués, il importe de répandre l'instruction agricole. Nos trois écoles d'agriculture réunies, ne produisent pas la dixième partie des résultats obtenus par l'école d'agriculture de Guelph, Ontario, la seule école du genre qui existe dans la province d'Ontario. Je serais d'avis pour ma part de réunir les fonds accordés aux trois écoles pour n'en maintenir qu'une seule et la mettre sur un pied d'égalité avec l'école de Guelph. Le besoin de l'instruction agricole se fait surtout sentir dans la province de Québec, où nos cultivateurs sont un peu routiniers. Je ne crois pas que nous ayons obtenu des résultats proportionnés aux sacrifices pécuniaires que nous nous sommes imposés."

Nous ne partageons pas l'opinion de l'honorable M. Joly, d'ailleurs si dévoué aux intérêts de l'agriculture. Si les écoles d'agriculture n'ont pas entièrement atteint le but qu'elles se proposaient, il faut essayer d'améliorer et non à supprimer. Dans ces sortes de questions, alors surtout qu'il s'agit de l'émancipation intellectuelle, il ne faut jamais aller trop vite et ne démolir que lorsqu'on est certain de pouvoir construire le nouvel édifice de manière à donner satisfaction; au contraire il faudrait songer à augmenter leurs moyens d'action en prenant toutes les précautions pour les appliquer d'une façon convenable. L'établissement des écoles d'agriculture est l'œuvre de plusieurs années, et nous ne doutons pas que ceux qui sont à la tête de ces établissements ne soient en état de renseigner notre Législature, sur les moyens à adopter pour rendre ces écoles d'agriculture prospères et à en obtenir tout le bien qu'on serait en droit d'en attendre. Encore une fois, ce n'est pas en supprimant qu'on améliore. Bien des choses pèchent par l'organisation, ailleurs comme dans nos écoles d'agriculture, et ce n'est pas une raison pour supprimer ces écoles qui ont coûté à leurs fondateurs et à leurs organisateurs, de bien pénibles labeurs: il faut plutôt chercher à améliorer et à les mettre dans de meilleures conditions.

D'ailleurs, nous ne nous refusons pas de croire que la Province d'Ontario possède, en l'école de Guelph, un magnifique établissement d'enseignement agricole, — qui est largement subventionné puisque même pour 1881 le Gouvernement d'Ontario lui accordait un octroi de \$20,930; — d'un autre côté, nous serions pas prêt à admettre que nos "trois écoles d'agriculture réunies ne produisent pas la dixième partie des résultats obtenus par l'école d'agriculture de Guelph." Pour cela, nous nous appuyons sur le témoignage de celui qui nous dit avoir grandement contribué à l'établissement de cette école: M. l'écrivain du *Canada Farmer* publié à London, dans la Province d'Ontario. A plusieurs reprises cet écrivain a dit que dans cet établissement, tout n'était pas irréprochable; et nous voudrions avoir l'espace suffisant pour publier ici ce qu'il en a dit de temps à autre. On pourrait pour cela consulter plusieurs numéros de ce journal, entre autre celui de novembre, 1880, page 264. D'un autre côté on pourrait se rendre compte de ce qu'en disent les visiteurs, entre autre un correspondant "Stockman," qui rend compte d'une de ses visites à la ferme de l'école d'agriculture de Guelph, dans le *Farmer's Advocate*, numéro du mois d'août 1880, page 183.

Nous ne discuterons pas davantage sur ce dernier point: cela nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu démontrer qu'un établissement d'enseignement agricole, même largement subventionné par le Gouvernement, ne saurait être irréprochable dans ses opérations, et que c'est à tort qu'on l'offre comme point de comparaison avec des écoles d'agriculture qui ne reçoivent qu'une bien faible allocation du Gouvernement, comparée à celle que reçoit l'école d'agriculture de Guelph. C'est assurément méconnaître les efforts des amis dévoués de l'agriculture qui ont travaillé si énergiquement, et avec tant de persévérance, à la fondation des trois écoles d'agriculture que nous possédons dans la Province de Québec.

On a émis le projet d'établir, dans chaque comté de la Province de Québec, des fermes-écoles: c'est encore très-bien, car nous ne saurions trop multiplier les moyens de propager l'enseignement agricole théorique et pratique dans nos campagnes. Pour ceux qui se mettront à la tête de ce mouvement, nous leur promettons beaucoup de déboires et de nombreuses contrariétés; car, là comme ailleurs, on voudra marcher à pas de géants, avoir beaucoup avec peu. Si l'on s'aperçoit qu'il y a trop de lenteur, il en sera vite fait de nos fermes modèles pour chercher d'autres moyens de faire progresser notre agriculture.

Espérons que nos députés à l'Assemblée Législative étudieront avec le plus scrupuleuse attention ce sujet important de l'enseignement agricole théorique et pratique, que nous voudrions voir s'établir par tous les moyens possibles, et qu'ils donneront de nouvelles preuves de leur sympathie pour l'agriculture qui a tant besoin de marcher de l'avant.

#### Les cercles agricoles.

La pensée de la création des cercles agricoles marche à grands pas, et avant qu'il soit longtemps nous verrons ces associations établies dans toutes nos grandes paroisses. L'agriculture s'affirme maintenant de toutes les façons, elle veut s'occuper sérieusement de ses affaires, et qui lui en ferait un reproche? N'a-t-elle pas pour but d'augmenter la production du sol, de jeter ainsi dans l'alimentation et dans l'industrie, des denrées et des matières premières dont il est dans son intérêt de réduire le prix de revient.

Pour obtenir ce résultat si désirable, il faut étudier avec soin toutes les questions économiques; il faut propager l'enseignement agricole, par les écoles d'agriculture, les fermes-modèles, les journaux traitant d'agriculture, et les cercles agricoles.

On le sait, de l'isolement naît l'impuissance; la force se rencontre toujours, au contraire, par l'association. Les cultivateurs l'ont compris, et nous sommes heureux de le dire, en plusieurs endroits ils ont répondu noblement à l'appel qui leur a été fait par des hommes intelligents; ils ont fondé des cercles agricoles qui prendront en main les intérêts des cultivateurs et qui les défendront avec force, avec courage, et surtout avec persévérance, car il ne faut pas que l'existence de ces cercles soit limitée à quelques mois, à une année seulement, mais qu'ils durent des années.

#### Le blé pour semence.

Souvent le cultivateur éprouve de l'embarras sur le choix à faire quant à la variété et la qualité de blé qu'il doit employer pour semence; il n'en serait pas ainsi s'il voulait s'habituer à faire des cultures spéciales pour les blés qu'il destine à la semence: ces cultures réussiraient presque toujours bien, parce qu'elles seraient entourées de grands soins, et c'est ainsi qu'en procédant, chaque année, par voie de sélection, on arriverait à obtenir des grains de choix pour semences. On obtiendrait de magnifiques récoltes, et on ferait disparaître une foule d'embarras, en économisant quelque argent spécialement destiné à opérer des changements de semence.

Il est bien difficile de comprendre que les cultivateurs ne veuillent pas s'habituer à agir de la sorte. Il est si facile de prendre un coin de terre convenable, de le préparer le mieux possible, de semer en lignes des grains déjà choisis, appartenant à la race qui réussit le mieux dans le pays, de bien traiter cette petite culture par des sarclages, des binages, de choisir ensuite les meilleurs épis, les grains les plus nourris et de les employer aux semailles, en ayant soin d'agir l'année suivante de la même façon.

#### Plantation des pommes de terre.

Lorsqu'on plante des pommes de terre, il est important de ne choisir que celles dont les germes sont suffisamment développés. C'est là cependant une chose sur laquelle les cultivateurs portent rarement leur attention. Ce qui a lieu pour les pommes de terre se produit d'ailleurs pour toutes les autres semences, comme nous le remarquons encore plus haut pour le blé; alors que les plus grandes précautions devraient être prises.

On ne saurait donc trop recommander aux cultivateurs de faire toujours usage de meilleures semences. S'ils ne les produisent eux-mêmes, qu'ils se les procurent chez des personnes recommandables qui en font le commerce. Il ne faut pas oublier que la qualité des graines exerce une grande influence sur le rendement des récoltes.

#### Meurtrissures des arbres

Les meurtrissures des arbres produisent parfois des chancres excessivement nuisibles; pour prévenir le mal, il faut couper de suite le tour de la plaie, afin d'enlever les déchirures, puis appliquer dessus de l'orguon de *Saint-Fiacre*, composé de terre ordinaire et non d'argile, avec un peu d'eau et deux tiers de bouses fraîches de vaches, on ajoute un peu de regain coupé menu et on maintient le tout sur la plaie au moyen d'un linge ou d'un lien de paille. On peut aussi appliquer sur la plaie, avec un pinceau, une couche d'huile grasse ou de goudron végétal; de préférence au coltar, afin d'intercepter l'action nuisible de l'air.

Les chancres rongent et creusent les parties de l'écorce ou de la tige et amènent rapidement la perte de l'arbre, si on ne prend pas des mesures pour en arrêter les progrès. Pour guérir cette maladie, il faut tailler les lèvres jusqu'au vif ou nettoyer la plaie avec une brosse rude, au commencement du printemps

puis on recouvre avec de l'onguent *Saint-Fiacre*. On obtient aussi de bons résultats en lavant cette plaie avec de l'acide sulfurique, de l'huile de pétrole, et la frottant avec des feuilles d'oseille écrasées ou un corps gras quelconque. Pour faciliter la fermeture de la plaie, on incise des deux côtés l'écorce qui se dilate alors facilement.

#### Les pommes de terre verdies à l'air.

On a souvent dit que les pommes de terre verdies à l'air donnaient, comme semence, des résultats bien meilleurs que celles laissées dans la cave; des essais pratiqués à ce sujet ont confirmé l'exactitude de cette assertion: des tubercules exposés à l'air ont, au bout de cinq semaines, donné de germes de près d'un pouce de longueur; d'autres lots sortis de la cave le même jour n'ont fournis que des germes filiformes et blancs. Ces deux catégories de tubercules ont été plantées dans le même terrain et soignées de la même façon. La récolte provenant des pommes de terre séchées et verdies à l'air a donné 32 0/0 de plus en poids et 28 0/0 de plus en nombre de tubercules. Il est facile d'entrer dans cette voie, en se livrant à quelques expériences.

#### Faut-il arroser les fraisiers ?

Les uns déclarent que les arrosements ne sont pas indispensables pendant la fructification et qu'ils sont nuisibles après la récolte des fruits; les autres affirment qu'il faut arroser largement les prairies pendant toute la durée de leur végétation.

Ces derniers semblent dans la vérité: aux fraisiers, il faut beaucoup de fumier et beaucoup d'eau, c'est la loi commune à tous les végétaux, tous les faits d'ailleurs viennent à l'appui de cette opinion basée sur le sens commun. Il est certain que le fraisier des quatre saisons ne peut fructifier avec abondance qu'à la condition de recevoir d'excellent engrais bien soluble et d'être arrosé fréquemment et copieusement pendant l'été. Il n'y a aucun avantage à les laisser flétrir après la récolte, et se dessécher complètement pendant les chaleurs.

#### Culture des racines pour les animaux

Aujourd'hui plus que jamais les cultivateurs doivent rechercher avec grand soin toutes les plantes fourragères ou racines qui peuvent faciliter l'entretien d'un grand nombre d'animaux, car il est évident que le bétail est l'une des plus grandes richesses de la ferme, au triple point de vue du travail, de la production du lait et de la viande, sans oublier qu'il est la garantie de l'avenir. Les cultivateurs, tout en apportant à leurs prairies les soins convenables, feraient bien de consacrer un coin de leur terre à la culture des légumes.

C'est ainsi que font les cultivateurs intelligents. Avec le prix élevé de la viande, ils se sont mis à faire d'abondantes prairies, à semer des racines fourragères et, de cette façon, ils se trouvent dans la possibilité d'élever et d'engraisser des animaux en plus grand nombre. En entrant dans cette voie de progrès, le cultivateur améliorera sa terre et fera des récoltes bien plus considérables.

#### Clubs et autres.

— Le cercle agricole St-Isidore, de la paroisse de St-Agapit de Beauvillage, a donné dernièrement une soirée littéraire et musicale qui a eu un succès complet.

M. le notaire Tremblay a fait une conférence très-intéressante sur la question des engrais et l'élevage du bétail.

La partie musicale a été remplie par la fanfare de St-Agapit dont le curé, le Révd M. Montuiny, est le fondateur et le directeur.

Au milieu de la soirée, une adresse accompagnée d'un joli cadeau a été présentée à M. le curé. C'était assurément bien reconnaître le grand dévouement de ce jeune curé qui s'efforce, par tous les moyens possibles, à établir le bien-être parmi ses paroissiens. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il est noblement secondé dans cette belle tâche.

*Fromageries.*—Hier a dû s'ouvrir, pour un grand nombre, la campagne fromagère, laquelle dure, d'ordinaire, jusqu'à la fin d'octobre. Nous sommes heureux de constater que la fabrication du fromage est devenue, pour la Province de Québec, d'une importance considérable. Dans ce district, il est peu de paroisses qui ne comptent au moins une fromagerie, et dans beaucoup de localités, il n'est pas rare d'en trouver jusqu'à trois, et même davantage. Ceci est la marque d'un véritable progrès, car la fabrication du fromage est une source de richesse pour le cultivateur intelligent qui sait prendre soin de ses vaches de manière à ce qu'elles lui donnent du profit. Mais prenons garde de négliger la qualité pour ne nous occuper que de la quantité. Dans les années dernières, il s'est certainement fabriqué de bons fromages, dans la province de Québec; mais il s'en est aussi fabriqué beaucoup de qualité inférieure, à tel point que pour vendre à sa valeur, un bon fromage de cette province, les commerçants sont souvent obligés de le faire passer pour un fromage d'Ontario.

Chaque propriétaire de fromagerie doit avoir à cœur de faire cesser cet état de chose qui n'est pas très-honorable pour nous, et qui, s'il se prolongeait, pourrait amener la ruine de cette industrie; et y il parviendra en s'appliquant à ne produire que du fromage de première qualité. Pour cela il faut que la fabrication se fasse dans un bâtiment convenable qui soit fourni de tous les appareils nécessaires, et que ces objets soient tous en bon ordre. L'essentiel après cela est d'avoir un bon fromager, non pas un homme routinier et qui n'envisage en besogne que comme un simple travail manuel, mais une personne maître de son art, et qui sache raisonner ce qu'elle fait et au besoin parer aux éventualités. De telles personnes sont plus rares qu'on ne pense, et pourtant il faut en trouver, car le succès est à ce prix.—*Courrier de St-Hyacinthe.*

—Durant un séjour en Angleterre, l'hon M. Cochrane a acheté un grand nombre de bestiaux de race pour le troupeau que la compagnie dite "Cochrane Ranger" doit tenir dans les pâturages situés au pied des Montagnes Rocheuses. Dans quelques temps, a-t-il écrit, le vapeur "Ocean Home" quittera l'Angleterre pour Québec, ayant à bord un grand nombre d'animaux de race destinés à divers particuliers. L'un de ces animaux est le "Cobb" dont la force, dit l'hon M. Cochrane, est celle du cheval de trait, l'agilité celle du cheval de course, et son port celui du paon. Ce cheval croisé avec nos chevaux canadiens, ne pourra manquer de donner une race superbe qui trouvera facilement à s'écouler sur les marchés européens. Ces chevaux "Cobb" se vendent en Europe jusqu'à \$2,500.—*Courrier de St-Hyacinthe.*

#### RECETTES

##### Guérison de la dysenterie et du tournis chez les oies.

Deux maladies attaquent ordinairement les oies: 1o. une espèce de dysenterie qu'il est facile d'arrêter, en faisant avaler à ces animaux du vin chaud dans lequel on a mis des glands à cuire; 2o. le tournis provenant de la présence d'insectes dans les oreilles et les naseaux. Les oies, prises de cette maladie ont les ailes trébuchantes; elles allongent le cou, secouent la tête, refusent de manger et se tournent sur elles-mêmes. Il faut d'abord soigner la bête malade, en lui percant avec une sorte d'épingle une veine apparente située sous la peau qui sépare les ongles.



Après cette saignée, on nettoie les parties attaquées par les insectes et on tient le con plongé dans l'eau, à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement nettoyées.

#### Moyen pour préserver les pois d. s ravages des mulots.

On trempe les pois, pendant deux à trois minutes, dans un lait de chaux bien éteint; ce qui les blanchit; puis on les jette dans une petite caisse remplie de suie. Ce traitement les conserve non-seulement de la dent des rongeurs, mais il active la végétation, car la chaux et la suie sont incontestablement des engrais.

#### Moyen de se procurer des plants de melon.

Voici un procédé au moyen duquel on se procure des plants de melon avec la plus grande facilité; il s'agit du bouturage: A l'époque des premières tailles de melons précoces semés sur couches et en serre, on pique les extrémités des branches supprimées dans la terre de la couche, à 4 de pouce de profondeur environ; on ayant soin de remuer auparavant la terre; on pourrait aussi repiquer ces branches dans des vases; on les arrose et on les met à l'ombre pendant quelques jours, afin de faciliter la reprise, on obtient ainsi rapidement des plants excellents.

### VENTE PAR LE SHÉRIF

**JEAN-BAPTISTE DESLAURIERS**, huissier, de la ville de Fraserville, Demandeur; contre **JEAN-BAPTISTE RAYMOND**, cultivateur, de la paroisse de Saint-Honoré, Défendeur; c'est-à-savoir:

Deux lots de terre étant les numéros vingt-huit et vingt-neuf, du rang C, dans le canton Armand, dans la dite paroisse de Saint-Honoré, et contenant neuf arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, plus ou moins.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, en la paroisse de l'Isle-Verte, le DIX-NEUVIEME jour de MAI, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,  
Shérif.

12 mai 1881.

### INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Depuis longtemps déjà, les amis de l'agriculture voyaient avec regret qu'il n'existait pas dans notre district, un seul établissement où les cultivateurs auraient pu se procurer les instruments agricoles les plus utiles et les plus recommandables. On était obligé de faire venir ces machines de Montréal, d'Ontario ou les acheter aux agences, ce qui ne permettait pas de faire un bon choix. Heureusement, la lacune dont on se plaignait, avec raison, est disparue. Il y a maintenant à Québec une maison qui peut fournir les instruments les plus divers et les plus améliorés. MM. Chs T. Côté et Cie., ne font que de commencer leur nouveau commerce; nous ne saurions trop recommander leur établissement qui à tous égards mérite d'être encouragé.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

MM. CHS. T. COPÉ & CIE.,  
30, rue St-Paul et 32, rue St-André,

5 mai 1881.

Québec.

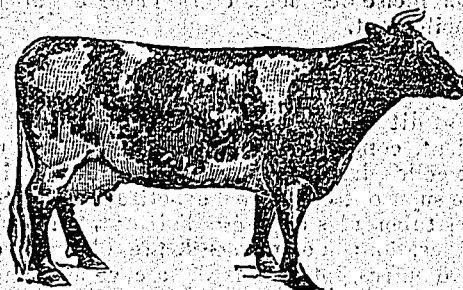
### TERRES A VENDRE

Une magnifique terre située à quelques arpents au sud-ouest du Quai de Rimouski, contenant 2 arpents et quelques perches de front sur 42 de profondeur, avec circuit d'une quinzaine d'arpents au bout, bien bâtie de grange, maison et autres bâtisses.—Aussi: une terre à bois au 4e rang.—Conditions très-libérales et possession immédiate.

S'adresser à J. ELZ. POULIOT, avocat, RIVIERE-DU-LOUP, ou à EDOUARD POULIOT, RIMOUSKI.

5 avril 1881.

**A VENDRE**: Les meilleures vaches canadiennes à bon marché, S'adresser au Dr P. LARUE, à St-Angustin (Comté de Portneuf).



CENDROUYONNE.

### A VENDRE

Bétail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,  
16, Rue St-Jacques, Montréal.

### A VENDRE

A LA

#### FERME-MODELE DU COLLEGE STE-ANNE:

Un magnifique taureau Ayrshire, âgé de quatre ans;

Un jeune mâle, de même race, âgé d'un an;

Doux veaux mâles, également Ayrshires, âgés respectivement de 12 et de 14 jours;

Aussi: quelques croisés Ayrshires, de bonne provenance.

Le tout sera vendu à des prix très-modérés.

S'adresser à la

CORPORATION DU COLLEGE STE-ANNE

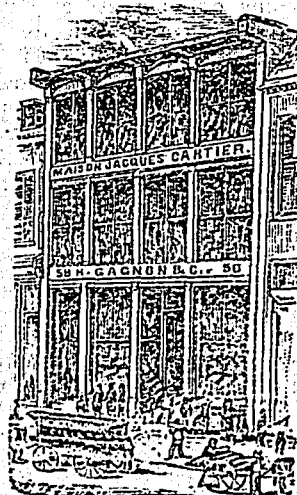
On au

Bureau de la Gazette des Campagnes.

Ste Anne de la Pocatière, 11 avril 1881.

### MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,  
Rue de la Couronne,  
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58  
Rue de la Couronne,  
ST. ROCH, QUEBEC.